



**EDITO CONTRE LEUR «REFONDATION SOCIALE»  
CONSTRUISONS N'AUTRE ÉCOLE ET N'AUTRE SOCIÉTÉ**

Dans le public comme dans le privé, les luttes se multiplient pour s'opposer aux suppressions d'emplois, licenciements, aux «réformes» imposées, à la précarisation de nos vies par la casse sociale généralisée, aux atteintes et à la répression des libertés collectives et individuelles. Les travailleur(se)s ressentent de plus en plus la nécessité de lutter pour refuser le monde inhumain que l'état et le patronat nous impose, pour s'opposer aux dérives totalitaires du pouvoir.

Les directions syndicales appellent à des journées de grève interprofession-

nelles espacées, sans tenir compte des aspirations à étendre et à unifier les luttes, particulièrement dans l'éducation où des AG de coordination construisent la mobilisation en ce sens.

Dans la mesure de ses moyens, la CNT STE 93 participe à cette construction, dans l'éducation, mais aussi dans les lutte sur le logement, dans celles des sans papiers, les AG interprofessionnelles locales, avec les autres organisations syndicales et les collectifs. Notre bulletin en témoigne.



**NOTRE REPRESENTATIVITE EST DANS LES LUTTES !**

**AGENDA**

**28 - 29 avril 2009**

Contre la privatisation des universités, tous à Louvain (Belgique) ! Infos, contact : <http://www.louvain2009.com>

**1<sup>er</sup> mai 2009**

Manifestation de tous les travailleur(euse)s

Départ du cortège rouge et noir à 12h Place des Fêtes en direction de la manifestation unitaire (République).

**13 mai 2009**

Sit-in devant la préfecture de Bobigny avec les jeunes majeurs sans papiers du 93.

1 esplanade Jean Moulin à Bobigny (93)  
Tramway Libération / Métro Bobigny-Pablo-Picasso

**SOMMAIRE**

**PAGE 2 : RASÉ / STAGES DE SOUTIEN PAGES 3-4 : DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ / AIDES LABO PAGE 5 : DHG / LOST PAGE 6 : RÉPRESSION / RÉQUISITION PAGE 7 : SYNDICALISME ALGÉRIEN PAGE 8 : GRÈVE GÉNÉRALE !**

**LA CNT C'EST QUOI ?**

**UN SYNDICAT !**

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel.

**DE COMBAT !**

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

**AUTOGESTIONNAIRE !**

Parce que les décisions doivent être à la base par les syndiqués eux-mêmes.

**SOLIDAIRE !**

Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée.

**ANTICAPITALISTE !**

Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement. Un projet révolutionnaire.

# NE SOYONS PAS COMPLICES !

Alors même que la note d'information n°05-08 du DEPP du Ministère de janvier 2008 reconnaît que la baisse du nombre de jeunes sortis sans qualification du système scolaire entre 1997 et 2008 est due notamment au RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Enfants en Difficulté), Monsieur DARCOS annonce la sédentarisation\* de 1500 postes (maîtres E et G) dans des classes « ordinaires » et l'affectation en surnuméraires\*\* de 1500 postes sur 1 à 2 écoles dites « sensibles ».

En Seine-Saint-Denis, cela signifie 61 postes sédentarisés et 60 affectations en surnuméraires ! Que deviennent les écoles qui ne bénéficieront plus des interventions du RASED à la rentrée prochaine ? M. LE GOFF (en charge des ressources humaines pour le Ministère) a été clair : « Aucune compensation pour les écoles non concernées par l'affectation des RASED en surnuméraires ! »

## LES MESURES SUR LES RASED VONT PLUS LOIN

M. LE GOFF enfonce le clou en affirmant : « Ils faut les lier aux nouvelles obligations de services des enseignants du 1er degré », notamment les 60 heures d'Aide Personnalisée réservées aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage.

Confusion pernicieuse qui voit l'Aide Personnalisée, dispensée hors temps scolaire, se substituer aux missions

des RASED exercées actuellement sur le temps scolaire. Adjoint et directeurs d'écoles remplaceront donc à l'avenir les enseignants spécialisés et qualifiés pour traiter au mieux les difficultés scolaires en alourdissant de surcroît la journée de ces élèves déjà fragilisés !

«Un quart des enseignants du 1er degré de Seine-Saint-Denis refuse d'ores et déjà ces mesures»

## RÉVEILLONS-NOUS !

Un quart des enseignants du 1er degré de Seine-Saint-Denis refuse d'ores et déjà ces mesures honteuses et indignes d'un service public d'éducation de qualité et pour tous en suspendant l'Aide Personnalisée et en la transformant en heures de concertation et de formation (conformément à l'art. 2 du décret n°2008-775, qui nous en donne la possibilité).

Soyons nombreux à grossir les rangs !

## REFUSONS D'OBÉIR SUSPENDONS L'AIDE PERSONNALISÉE !

\* Ce sont les maîtres « anciennement » spécialisés qui réintégreront une classe « banale » et, de ce fait, occuperont le poste du dernier enseignant titularisé dans l'école ou d'un(e) jeune enseignant(e) entrant dans la profession. Cela équivaut à une suppression de poste !

\*\* Ce sont les maîtres « anciennement » spécialisés affectés sur une à deux écoles (avec les difficultés que cela implique, pour eux, pour s'intégrer dans deux équipes pédagogiques différentes) en tant que personnes ressource, sans la charge d'une classe (une sorte de maître supplémentaire !)

## STAGES DE SOUTIEN

Ces derniers temps, dans certains lycées de Seine-Saint-Denis, comme à Olympe de Gouges (Noisy-le-Sec), il a été proposé par la direction aux enseignants volontaires d'animer des stages de soutien pour les élèves pendant les prochaines vacances scolaires, rémunérés en heures sup.

### TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS

Derrière cette mesure, non imposée et basée sur le volontariat, on voit se profiler l'allongement des obligations hebdomadaires et annuelles de service des enseignants. Et on voit aussi que le ministère a l'argent pour ces stages

mais pas pour augmenter les salaires des personnels ! Sans parler des DHG, réduites d'années en années : le temps scolaire s'amenuise, « par manque de moyens » nous dit-on : et au même moment, on trouve l'argent pour organiser du parascolaire !

**Le soutien aux élèves est nécessaire mais**

**il doit être organisé autrement**, dans le but d'un vrai suivi des élèves et dans le respect de nos temps de services : un tutorat ou des heures de soutien doivent être prévus par le rectorat dans la Dotation Horaire Globale de chaque établissement.

## REFUSONS MASSIVEMENT LA CASSE DE NOS STATUTS ET L'EDUCATION AU RABAIS !

# DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ

## NON AUX CONTRE-RÉFORMES DARCOS / PÉCRESSE

**La politique du gouvernement consiste essentiellement à réduire les moyens publics et quand ils subsistent, à les mettre, le plus largement possible, à disposition des intérêts privés. Cette politique appelle une réponse globale et interprofessionnelle.**

Les journées d'action interprofessionnelle des 29 janvier et 19 mars ont réuni plus de deux millions de manifestants dans les rues, partout en France. Les personnels de l'enseignement Supérieur et de la Recherche en grève reconductible depuis le 22 janvier, étaient eux plus de 50 000 à manifester le 19 février aux côtés des étudiants.

Pour le secteur de l'éducation, c'est bien de la Maternelle à l'Université que les projets et les réformes du gouvernement se mettent en place, dans une complète cohérence : casse du service public, casse des statuts des personnels, précarisation, suppressions de postes, éducation à plusieurs vitesses, mise en concurrence des établissements et privatisations, mise au pas hiérarchique sur fond de répression... Que ce soit la LRU, les attaques sur les statuts des personnels (enseignants-chercheurs, BIATOSS), la réforme des Lycées, les projets d'EPEP, les évaluations dans le Primaire, la mastérisation des concours... c'est à une éducation du tri social et à la précarisation de nos vies que tous ces plans et ces réformes nous conduisent tant et plus.

### ATTAQUES CONTRE L'UNIVERSITÉ :

**Précisions sur ce qui attend  
l'enseignement supérieur et la recherche**

#### ● DESTRUCTION DES STATUTS :

Le décret réformant le statut des enseignants chercheurs n'est que la dernière en date des réformes qui attaquent les statuts de toutes les catégories de personnels de la fonction publique : individualisation des rémunérations et des carrières pour les personnels administratifs et techniques, bientôt rémunération au mérite des professeurs des écoles...

#### ● PROJET DE RÉFORME DE LA FORMATION ET DU RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS (dite « mastérisation » des concours)

Cette réforme participe de la même logique d'accroissement des inégalités et de fragilisation des personnels. Elle signifie, entre autres, la suppression, de fait, de la formation pédagogique des enseignants du secondaire et du primaire par la disparition de l'année de stage pratique rémunéré qui suit

l'obtention du concours. A terme, elle risque de déboucher sur la suppression même des concours communs nationaux et d'ouvrir encore la voie, dans les établissements, à la concurrence, à la précarisation, au clientélisme.

#### ● SUPPRESSIONS DE POSTES ET RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES :

1 090 suppressions de postes, cette année, dans le secteur enseignement supérieur / recherche, 13 500 dans le secondaire, 30 000 annoncées pour l'ensemble de la fonction publique. C'est un plan social de grande ampleur que le gouvernement met en œuvre qui se défendra en parlant de crise, de déficit record, de baisse du PIB. L'Etat n'est pas en faillite, les richesses existent mais elles sont accaparées par les plus riches et par un consortium capitaliste de grandes entreprises cotées en Bourse, si souvent exonérées de cotisations et d'impôts. Ils exploitent, ils accumulent les profits, sans même payer ce qu'ils doivent, et bénéficient même de plans de relance.

Dans les services publics, et donc dans l'éducation, de la maternelle à l'université, il est plus indispensable que jamais de lutter et d'exiger un plan ambitieux de création de postes. Le nombre de fonctionnaires ne peut devenir une variable d'adaptation des budgets publics.

## ● EXTENSION DE LA PRÉCARITÉ ET EXTERNALISATION DES FONCTIONS :

Dans l'enseignement supérieur, ce sont 1/3 des personnels enseignants ou BIATOSS qui sont en statuts précaires. La mastérisation des concours pousse au recrutement d'enseignants de plus en plus précaires par la mise en place d'un volant de collés au concours mais reçus au master. L'externalisation forcée d'une part croissante de nos tâches et la disparition annoncée des catégories C (adjoints administratifs, adjoints techniques, magasiniers, agents techniques, ouvriers d'entretien et d'accueil...) conduisent à une situation qui allie le gâchis des deniers publics, ainsi distribués au privé, l'aggravation des conditions de travail et la dégradation des services publics.

## CONVERGENCE DES LUTTES

Tout le monde est d'accord pour proclamer que l'éducation, l'enseignement et la recherche sont des priorités. Même le gouvernement le dit, sans rien faire pour traduire ces déclarations, en actes. Il en va pourtant, de la responsabilité et de la solidarité entre générations. Pour faire céder le gouvernement ; pour la défense du service public de l'enseignement, de la recherche et de l'éducation ; pour la conquête collective de nouveaux droits, faisons monter

tous ensemble une même voix des écoles, des collèges, des lycées, des laboratoires et des universités, une voix qui gagnera sur nos revendications.

Amplifions la mobilisation, et gagnons l'appel à la grève, en la rendant effective et majoritaire sur nos lieux de travail.

«Faisons monter tous ensemble  
une même voix des écoles,  
des collèges, des lycées, des  
laboratoires et des universités»

A ce titre, rappelons que, pour nous, syndicalistes révolutionnaires et anarchosyndicalistes, seules les AG de travailleurs-ses à la base et les coordinations issues de ces AG, sont les expressions légitimes et démocratiques des mouvements en cours. Nous refusons les négociations menées dans le dos des

travailleurs.

La crise, c'est celle de leur système. Ils veulent nous la faire payer ?

Pour les travailleurs, seule la lutte collective et interprofessionnelle paiera, pour gagner de nouveaux droits, de nouvelles garanties sociales, de nouvelles logiques de socialisation et de répartition.

**POUR UNE RÉVOLUTION SOCIALE,  
ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE !**

# NON À LA DISPARITION DES AIDES DE LABORATOIRE !

La logique purement gestionnaire frappe encore. Les aides de laboratoire (Personnel Technique de Laboratoire), en collège, si précieux pour l'enseignement des sciences expérimentales (Chimie, Physique, SVT), sont une espèce en voie de disparition.

Au fur et à mesure que les collègues arrivent à la retraite, leurs postes sont carrément supprimés.

Préparer le matériel qui sert aux manipulations et aux expériences, gérer les réserves et les stocks, laver, ranger, vérifier, renouveler, réparer, remplacer, renseigner, coordonner, organiser... ces missions si importantes pour assurer un enseignement de ces trois disciplines, dans des conditions



d'organisation, de réalisation et de sécurité optimales, sont, désormais, purement et simplement données

en charge aux enseignants à qui il est attribué une pauvre heure « de vaisselle ».

**Quel mépris pour les élèves, quel mépris pour les enseignants, quel mépris pour les sciences !**

Assez des beaux discours sur la recherche, sur les sciences et les techniques... sur le progrès ! La mesquinerie, elle, n'a pas de limites, et s'impose sans vergogne.

Exigeons au moins un aide de laboratoire par établissement du secondaire ! Leur travail est une condition requise **pour assurer un véritable enseignement des sciences fondé sur l'expérience et la pratique.**

# RECETTE RECTORALE (DITE LA SOUPE DE LA DHG)

- pour une rentrée plus lourde et moins digeste -

## INGRÉDIENTS:

- 1 établissement scolaire, un principal / proviseur ou autre tête selon le marché,
- 1 CA garni, des élèves au kilo, des horaires au rabais,

## RECETTE :

- prendre un établissement scolaire
  - compter le nombre d'élèves
- en retirer 10 % pour éviter le gras ou plus si ça peut cuire sans attacher...
- compter le nombre de classes ou de filières
- en retirer suffisamment pour faire plaisir au chef
  - compter le nombre d'heures
  - les faire réduire au court bouillon
- alourdir les classes restantes en augmentant les effectifs



- baisser le feu, laisser mariner en janvier
  - rajouter le CA garni et laisser cuisiner à l'étouffée, à feu docile
  - mentir sur le degré d'évaporation possible
    - en juin monter à feu moyen
    - faire élaborer la sauce par les chefs
    - retirer du feu pendant les vacances de toute façon, c'est cuit
  - se déguste faisandé et encore tiède en septembre
- (Le ministère décline toute responsabilité en cas d'aigreurs ou d'ulcère.)

A consommer avec un bon verre d'heure sup'. Prévoir, si des bulles remontent lors de la fausse cuisine, des belles phrases pour accompagner les restes

**LA DIGESTION N'EN SERA QUE PLUS INDIGESTE !**

## ÉVAPORATION

### TON PERE LE NUAGE ! TA MERE LA PLUIE !

Avec le réchauffement statistique, un nouveau concept, bien pratique pour la hiérarchie, a surgi avec les DHG et l'explosion de la carte scolaire, celui d'« évaporation ».

Du coup, pour les directions d'établissement, quand les effectifs annoncés dans les classes sont presque au plafond ou qu'elles se préparent à supprimer une division, elles peuvent se réfugier dans cette niche statistique redoutable et promettre qu'avec l'« évaporation » certaine d'une quantité non négligeable d'élèves, ce ne sera pas, en ce qui concerne le nombre d'élèves par classe, aussi catastrophique que prévu. Tu parles d'un truc !

**Ma chère goutte d'eau,  
le service public va d'orages en tempêtes mais rien n'empêche la hiérarchie de toujours nous promettre le soleil !**

## L.O.S.T : LENTEMENT OUBLIÉS SANS TRAVAIL

Les collèges, comme de nombreux établissements scolaires, fonctionnent à peu près correctement grâce aux contrats précaires: les emplois statutaires ont été retirés. Pour les remplacer, des précaires aux noms et contrats variés : emploi-jeune, CAS jadis, contractuels, vacataires, AVS, EVS, CAE, CAV désormais...

Le collège JB Clément de DUGNY (93440) n'y échappe pas : la vie scolaire ne tourne que par la présence de CAE généreusement octroyés et sous-payés pour remplacer des postes pleins de « surveillants de demi-pension » disparus ou des postes de surveillants temps pleins.

Difficile pour un élève ou un enseignant de voir la différence, il s'agit après tout d'être humain... sauf que...

Entre le 28 Février 2009 et le 10 Mars 2009, les 4 CAE du collège voient leur contrat s'arrêter. Les deux ans sont passés. Le contrat leur impose de partir et de libérer leur poste...

Comme si l'année scolaire s'arrêtait en mars ! Comme si, après usage, il fallait jeter les personnes!

Ce que la loi et les chiffres des bureaucraties ne disent pas, c'est la réalité:

+ **des personnes motivées** et travailleuses qui, par ce biais - un travail

en établissement scolaire ou autre - ont pu réintégrer le monde du travail

+ **des acteurs au quotidien** précieux dans le contact avec les élèves

+ **des heures de présence** et de travail irremplaçables...

La logique des chiffres demeure : contrat de 2 ans maximum, non renouvelable, retour à la case départ, retour des galères et des attentes dans les pôles emplois, non validation des acquis du travail...

Derrière chaque contrat se dissimule une réalité humaine que les chiffres cachent. Qu'importent les personnes ! Elles ont servi, se retrouvent jetées du jour au lendemain...

Ces emplois variables qui ne servent qu'à ajuster des chiffres d'emploi ou de chômage ont envahi les lieux. Chaque gouvernement y a recours quand il faut faire mentir les chiffres... Et ce, permettant à chaque fois de mieux creuser le fossé entre les personnes travaillant sur le même lieu de travail mais dépendant de contrats de travail très différents selon les employeurs... Pièce à pièce, la structure de l'éducation nationale est démolie par les coups portés le plus discrètement possible mais le plus régulièrement !

Après la vague sans précédent de disparitions des CAE de 2008, les disparus de 2009 arrivent !

# VA SAVOIR, CHARLES !

## RÉPRESSION

Les mécanismes de contrôle et de répression que l'État français met en œuvre dans sa guerre contre tout mouvement qui s'oppose radicalement à ses politiques, se sont amplifiés et durcis. Qui s'en étonnerait ? Les capitalistes savent que c'est à ce prix que leur impérialisme sera préservé. Pasqua l'énonçait déjà très clairement dans les années 80 : « Il faut tout mettre en œuvre pour lutter contre le terrorisme ! » Tous les chefs ne disent rien d'autre, retournant, en menaces sur les peuples apeurés, la violence-même de l'exploitation et de la domination qu'ils imposent et défendent. Toutes les lois « anti-terroristes », largement inspirées de la politique des Etats-Unis, sur son territoire et dans le monde, relèvent de cette idéologie, de cette mise en scène et de ce brouillage sécuritaire.

Ils sont nombreux, aujourd'hui, celles et ceux qui paient, face à l'Etat, face à la justice, face à la police, cette logique. Combien de ministères (intérieur, éducation, immigration, environnement, travail, affaires sociales...) ont des



opérations, des procès en cours, partout sur le territoire, contre des individus, des groupes, des mouvances (!)... dont la fameuse « mouvance anarcho-autonome », mouvance créée par l'Etat français et cible privilégiée de l'acharnement d'une ministre. Ce n'est pas nouveau. En temps de crise, le pouvoir ne manque jamais de fabriquer, à moindres frais, et d'agiter,

avec des médias complices, ce genre d'épouvantails. La bonne vieille peur, qui aveugle et paralyse.

## RÉSISTANCE !

Sabotages, désobéissances, résistances... Si quelques coups d'éclats individuels, en regard de certains contextes très particuliers, ne sont pas forcément à exclure, il s'agit bien et d'abord, de construire collectivement les résistances nécessaires et les perspectives de changement. A ce titre, pour la CNT, les réseaux (RESF, RUSF en sont des exemples) et le syndicalisme d'action directe doivent constituer les bases de l'action collective dans une lutte de classes que les ennemis des travailleurs mènent, eux, en complète cohésion, et sans répit.

## REJOINS VITE LE SYNDICAT !

**LE XXII<sup>e</sup> SIÈCLE SERA AU SYNDICALISME (anarchosyndicalisme et syndicaliste révolutionnaire) OU NE SERA PAS !**

# RÉQUISITION DES LOGEMENTS VIDES !

Condamnées à des mois de galère quotidienne comme des milliers de mal-logés et expulsés de Seine-Saint-Denis et d'ailleurs (squats insalubres, hôtels sordides, campements précaires, etc), 8 familles de Saint-Denis avec des enfants ont retrouvé un logement le 14 février dernier.

Soutenues par des groupes politiques, des associations et collectifs, des syndicats, dont l'UL CNT St-Denis, ces familles ont réquisitionné un immeuble de logements de fonction de La Poste, en plein centre de Saint-Denis : des apparts de 150 m<sup>2</sup> au moins, en très bon état, vides depuis des années... et pourtant chauffés, à notre grande surprise en entrant dans les lieux !

Les premiers temps de la réquisition, les familles, avec l'aide de soutiens dyonisiens, s'auto-organisent peu à peu, instaurant la gestion collective du lieu : ménage, tours de garde de jour comme de nuit, élection de délégués de la réquisition, collecte d'argent, etc. Le maire de St-Denis apporte son soutien en signant un arrêté municipal autorisant la réquisition : c'est un des premiers maires de France à oser... appliquer la loi, c'est-à-dire l'ordonnance de 1945 autorisant la réquisition des logements vacants !

Aujourd'hui c'est sur le plan juridique que la réquisition est attaquée : le préfet du 93 cherche à faire annuler l'arrêté municipal pour rendre la réquisition illégale. De son côté, La Poste poursuit des associations en justice pour récupérer les lieux, alors qu'elle est propriétaire d'un parc immobilier énorme, dont elle ne se sert plus pour loger ses salariés, mais avec lequel elle se lance dans des opérations immobilières spéculatives.

Avec la fin de la trêve hivernale le 15 mars, nous devons élargir cette lutte aux autres communes, organiser partout des collectifs pour le logement, pousser les maires à prendre des arrêtés municipaux comme à St-Denis, exiger des préfets dans chaque département l'inventaire des logements vides, de bailleurs privés ou publics, afin de les réquisitionner.

**APPLICATION DE LA LOI DE REQUISITION DE 1945 !  
ARRET DES EXPULSIONS !**

**UN LOGEMENT DECENT POUR TOUS !**

# LE SYNDICALISME ENSEIGNANT ALGERIEN : L'EXEMPLE DU CLA

*Achour Idir est un des responsables du syndicat autonome algérien le CLA (Conseil des lycées d'Algérie). La trentaine, il réside à Alger. Dans un pays où demeurent encore les stigmates d'un État-Parti, revendiquer son autonomie du pouvoir n'est pas chose aisée. Entretien avec un militant de lutte de classe qui se réclame d'idéaux teintés du rouge et noir de l'insoumission et des résistances.*

## Peux-tu, Achour, nous présenter ton organisation ?

Le CLA (Conseil des lycées d'Algérie) est un syndicat du secteur éducatif. Il regroupe essentiellement des professeurs du secondaire mais dans le principe, le CLA est partie prenante de toute lutte interprofessionnelle.

Le CLA a été créé en 2003 autour de trois revendications principales que sont :

- l'augmentation des salaires des enseignants de 100%
- la création d'un statut particulier pour le corps enseignant
- l'accès à une retraite digne après 25 ans de service.

Le CLA représente aujourd'hui plus de 15000 enseignants. Dans le paysage du syndicalisme enseignant en Algérie, bureaucraté et corrompu, il constitue une référence très crédible par rapport à ses positions et ses engagements sur le terrain de la lutte des classes.

## Quelles sont les grandes luttes qu'a menées le CLA dans le passé ?

A sa création en 2003, le CLA a mené une grève reconductible autour des trois revendications que j'évoquais précédemment. Cette grève a duré 3 mois et s'est soldée par une petite victoire avec notamment une augmentation de salaire de 5000 dinars pour chaque fonctionnaire de l'éducation.

Un autre mouvement du même type a eu lieu, à l'initiative du CLA, en 2005 dans le cadre de

l'Intersyndicale de l'éducation, une coordination des syndicats combattifs du secteur éducatif. Le mouvement a ensuite repris en 2006, puis en 2007 et en 2008 dans le cadre de l'Intersyndicale de la fonction publique qui cette fois regroupait non seulement des syndicats du secteur de l'éducation (SATEF par exemple) mais s'étendait désormais à la fonction publique (SNAPAP).

L'été 2008, nous avons soutenu une grève très dure d'enseignants contractuels. Des grévistes n'ont pas hésité à faire 45 jours de grève de la faim. Sans résultat. Ils pensent reprendre leur grève de la faim pendant les vacances du printemps à partir du 19 mars.

## Peux-tu nous présenter le panorama syndical en Algérie ?

Pendant longtemps la configuration syndicale en Algérie a tourné autour d'une Centrale unique l'UGTA. L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), créée le 24 février 1956, est le premier syndicat algérien. Depuis, il est un rouage de l'appareil d'État algérien à la solde du pouvoir. C'est le seul interlocuteur légal du gouvernement.

En opposition à ce syndicalisme intégré, existe un syndicalisme dit autonome. Le CLA en fait partie.

Mais cet autre syndicalisme n'a pas la vie facile car les espaces de liberté en Algérie sont réduits. Toutes les grèves initiées par les organisations syndicales n'entrant pas dans les calculs des autorités sont systématiquement déclarées illégales. Des syndicalistes sont arrêtés par les forces de l'ordre et emprisonnés. On nous refuse tout local syndical. Notre syndicat n'est pas reconnu comme représentatif.



Le pouvoir ne s'y trompe pas. L'Intersyndicale de la fonction publique représente la ligne revendicative et combative du syndicalisme

algérien. Cela amène le pouvoir algérien à user de stratagèmes originaux pour nous discréditer. Il n'est pas rare qu'il crée de toutes pièces des syndicats autonomes bis. Il existe ainsi un CLA bis, une SNAPAP bis. Ils pensent ainsi créer une confusion.

## Le mot de la fin, Achour ?

Le CLA est solidaire de toutes les luttes syndicales au niveau national et international. Nous soutenons toutes les causes qui vont dans le sens d'une plus grande justice sociale. Nous pensons aussi profondément que seule la lutte paie.

## VIVE LA LUTTE DES CLASSES !

*Propos recueillis par Jérémie BERTHUIN, SI de la CNT.*

# CONSTRUISONS LA GRÈVE RECONDUCTIBLE !

**Jeudi 19 mars la mobilisation a été à la hauteur de ce qui était annoncé avec plus de trois millions de manifestants à « battre le pavé ». Et après ?**

Le gouvernement a joué le couplet convenu de la majorité silencieuse qui ne manifeste pas (qui osera dire le nombre réel de grévistes), et dans le même temps érige en « principe » la défense du bouclier fiscal et de la loi sur les heures supplémentaires.

Et pendant ce temps-là que font les directions de l'intersyndicale CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA ? Ils se réunissent pour annoncer... qu'ils vont se revoir le 30 mars, dix jours après la mobilisation.

Avec comme seule proposition acquise pour l'instant : le principe d'un 1er Mai revendicatif et unitaire et le soutien des mobilisations locales ou régionales dans les bassins d'emploi en difficulté. Et peut-être, dans un sursaut de radicalité, une manifestation un samedi d'ici-là... Quelle capitulation !

Donner rendez-vous pour une nouvelle mobilisation dans un mois et demi, un jour férié et de surcroît le 1er Mai, sans doute le seul jour où des défilés sont garantis, est une vaste blague. Se « moquer du monde » serait un doux euphémisme. Faire du 1er mai un « 1er mai offensif » dans une stratégie globale défaitiste et attentiste ? C'est quoi être « offensif » quand on court à sa perte ? Y courir encore plus vite ?

Nous n'avons pas le temps d'at-

tendre. Car pendant que ces directions lointaines discutaient sur des temps forts d'un jour sans effet sinon de perdre une journée de salaire et de décourager les salariés de recommencer, les travailleurs sont en lutte pour leur emploi, pour leur survie. De Continental à la Fnac, de Total à Faurecia, de Bosch à Sony, de La Redoute à Amora, et de bien d'autres encore, les chiffres de suppressions d'emplois gonflent chaque jour... À coup de 90 000 chômeurs de plus par mois, alors que la convention d'assurance chômage a été revue à la baisse... Et tout cela sans compter les milliers de salariés au chômage partiel, la détérioration des conditions de travail sous la pression à la rentabilité, ni la destruction organisée des services publics entre RGPP, privatisation, plan HPST et non renouvellement des dé-

chez Continental ou Sony et il y a peu les grèves générales de plus d'un mois dans les Antilles, les travailleurs luttent pour leur survie et leur dignité, dans l'unité d'action syndicale à la base et les assemblées générales.

La CNT refuse d'accompagner les directionssyndicales dans cet isolement programmé des luttes en cours, le refus de prendre ses responsabilités, bref à notre sens le sabotage du navire syndical. Nous n'obtiendrons rien de grèves ou de manifestations de témoignage. Une « journée » tous les deux mois n'aura aucun effet, ne créera pas le rapport de force avec le patronat ou le gouvernement, dont nous avons besoin.

Seule une grève interprofessionnelle reconductible, non sur une « journée », mais reconduite par les travailleurs en des assemblées générales souveraines, dans l'unité d'action à la base, pourra nous permettre de faire valoir nos droits et de satisfaire nos revendications.

Retrouver le chemin des victoires, punir le mépris du gouvernement et du patronat, redistribuer les richesses confisquées par quelques-uns, voilà notre but, imposons-le !

**Communiqué de presse  
confédéral du 24 mars 2009**

**WWW.CNT-F.ORG**



parts en retraite.

Pourtant les travailleurs du public comme du privé ne se laissent pas faire. De coordinations de lutte dans l'éducation (de la maternelle à l'université) aux explosions de rage

## LE CHAT DU NEUF TROIS

CPPAP : 0212S8095

Directrice de publication : I. Baules

Rédaction : educ93@cnt-f.org

Nous contacter : CNT-Éducation 93, 11 rue Génin, 93200 Saint-Denis.

La rédaction, la saisie des textes, la correction, le SR, la mise en page, la conception, le routage et l'administration du *Chat du 93* sont effectués par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.

## COUPON D'ABONNEMENT AU CHAT DU 93



- Je veux prendre contact avec la CNT éducation 93
- Je veux m'abonner au *Chat du 93* (5 ou 10 euros en soutien, chèque à l'ordre de la CNT-STE 93)
- Je veux adhérer à la CNT éducation 93

**Syndicat CNT Education de Seine Saint Denis (93)**  
Bourse du travail de St Denis, 11 rue Génin, 93200 St-Denis  
Tel : 06 37 18 19 72 Email : educ93@cnt-f.org

Nom : ..... Prénom : .....  
Profession : ..... Statut : .....  
Adresse : .....  
Tel : ..... Mail : .....